

Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé.

Prérequis

- Niveau BAC
- BEP métiers du tertiaire
- Niveau 1^{ère} ou terminale
- ✓ Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Accessibilité

- Salarié en formation continue
- Demandeur d'emploi
- Tous public
- Toute personne en situation de handicap

Admission

- Entretien
- Test de positionnement

La Formation

*La durée est adaptée à chaque candidat.
Un test de positionnement est obligatoire pour déterminer un planning de formation.
La formation se déroule en présentiel dans nos salles de cours avec un formateur.*

Débouchés

Les entreprises ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand.

Les cabinets d'expertise-comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité.

Le programme

- ✓ Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- ✓ Etablir et contrôler les déclarations fiscales

Objectifs pédagogiques

- Organiser la saisie de l'information comptable,
- Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable,
- Etablir les déclarations fiscales périodiques et annuelles,
- Réviser et mettre en place un dossier de contrôle,
- Analyser les états de synthèse,
- Suivre le processus budgétaire,
- Mettre en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.
- Obtenir le Titre de gestionnaire comptable et fiscal (Niveau BAC +2).

Session de validation (durée totale 5H30)

- **Mise en situation professionnelle :**
Durée 5H
- Entretien technique durée 10 minutes.
- Entretien final durée 20 minutes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques.
- Exercices d'applications.
- Etude de cas concrets.
- Formateur présent dans chaque salle de cours.

- **Equivalences avec d'autres certifications :** Le titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau III peut s'inscrire aux épreuves du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Absence de passerelle.
- **Suite de parcours :** DCG.

Délais d'accessibilité

- Les dates de nos sessions sont accessibles depuis « mon compte formation » ; « la bonne formation (Pôle-emploi) » ; ou bien en nous contactant au 05.49.46.31.74.

Accessibilité

- Locaux accessibles au public en situation de handicap
- Centre handi-accueillant
- Référent handicap disponible sur place dans nos locaux ou au 05.49.46.31.74.

Tarif

- 6500,00€ Net de taxes

Nom du certificateur et date de publication de la fiche

- Ministère du travail ; 22/08/2023

